

À Noëllet, l'abbé Xavier Terrien et Anne-Marie Pinguet faits « Justes parmi les Nations »

Hier, à Noëllet, l'abbé Xavier Terrien et Anne-Marie Pinguet ont été faits « Justes parmi les Nations », à titre posthume. La gratitude exprimée par la fille d'un des enfants cachés, aujourd'hui décédé, a fait chavirer d'émotion l'assistance.

Intense émotion hier, après-midi, à Noëllet. Dans la Maison de la culture et des loisirs (MCL) de cette petite commune du Nord-Anjou, ont été remis deux médailles et diplômes à titre posthume de « Justes parmi les Nations » à l'abbé Xavier Terrien et à Anne-Marie Pinguet. Cet homme d'église et cette femme veuve qui accueillait des petits de l'Assistance publique, ont caché entre

1942 et 1945, neuf enfants juifs issus de différentes familles (lire aussi CO de dimanche).

Cette cérémonie était organisée par le comité français pour Yad Vashem. Les médailles de Justes, plus haute distinction civile de l'État d'Israël (1), décernées par Daniel Saada, ministre conseiller de l'Ambassade d'Israël en France, ont été remises à Daniel Brillet, maire de Noëllet (2) et à Henriette Chedane, de Segré, petite-fille d'Anne-Marie Pinguet.

Le diplomate a salué le courage des Justes : « En ces temps, tendre la main à un juif c'était mettre sa vie en péril. En France, la communauté juive a été sauvée grâce aux Justes, je voulais rendre hommage à ce visage de la France ».

« Toujours possible de choisir le bien »

Il a aussi vu dans cette remise « un acte de mémoire, de reconnaissance, de Justice et de foi. [...] Entre la vengeance et le pardon, nous avons choisi la mémoire. Un acte de foi car les Justes ont été le symbole que, face à la barbarie, il est toujours possible de choisir le bien ».

Dans la salle étaient présents deux des enfants cachés (Bernard et Hélène Goldberg) ainsi que la fille et les petits-enfants de leur frère Henri (décédé en 2008), accueilli par l'abbé Terrien. Corinne, fille d'Henri, venue spécialement d'Israël, a pris son souffle, la voix chargée de sanglots, pour exprimer toute sa gratitude aux

habitants de Noëllet (3). Sans l'action de l'abbé Terrien décrit comme un « homme sérieux, discret, humble » et d'Anne-Marie Pinguet, ils n'auraient pas été là pour témoigner.

Benoît ROCHARD

- (1) Depuis 1963, 22 000 médailles ont été attribuées, dont 2 900 en France.
- (2) Remis au maire de Noëllet, l'abbé Terrien décédé en 1968 n'ayant plus d'ayant droit. Médaille et diplôme seront déposés à la mairie qui était l'ancienne cure du village.
- (3) L'ancien maire et l'instituteur, qui était aussi secrétaire de mairie, avaient fourni des faux papiers à Hélène Goldberg.

LUNDI 18 MAI 2009

Courrier de l'Ouest